



OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE TRAVAUX ROUTIERS

Structure	DIMM - Centre Technique Départemental	Type de poste	Permanent
Mode de recrutement	Fonctionnaire	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Adjoints techniques territoriaux	Grade de recrutement	Adjoint ou Adjointe technique principale de 1ère classe ; Adjoint ou Adjointe technique principale de 2ème classe ; Adjoint ou Adjointe technique
Date limite de dépôt des candidatures	07/09/2026	Date prévisionnelle d'entretien	17/09/2026
Eligible à la NBI	Non	Groupe métier et IFSE	30 - Agent des routes : 380 €
Site (adresse)	Centre technique départemental rue des artisans Maroué 22400 LAMBALLE	Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Non
Recruteurs	Corinne DERRIEN	Contact	Kristen GARAULT, Chef du Centre Technique Départemental, au 02 96 77 69 50

Contexte de travail

Description de la mission

Vous êtes chargé de réaliser des travaux de tous types sur les chaussées, les voies vertes et leurs dépendances, avec une suppléance possible dans les autres équipes "travaux".

Vous participez aux activités mécaniques du pôle mécanique pendant la basse saison.

Activités

Réaliser des reprofilages et revêtements de chaussées

Créer ou entretenir les voies vertes

Réaliser des travaux d'assainissement routier

Mettre en œuvre des marquages routiers de tous types

Rendre compte de son activité à son responsable d'équipe

Intervenir dans le cadre du service hivernal (participation éventuelle à des astreintes)

Suppléer si besoin les autres équipes travaux (PATA, glissières, divers travaux de bâtiment)

Profil attendu

Permis B et C requis,

Permis EC et conduite d'engins appréciés

Connaissance de la méthodologie de réalisation d'un chantier

Connaissance de la mécanique et de l'ensemble des matériels

Exécuter un chantier

Respecter les règles internes à l'organisation

Respecter les consignes de sécurité
Capacité à rendre compte
Qualités relationnelles et esprit d'équipe
Capacité à prendre des initiatives dans le respect des règles de sécurité
Disponibilité

Conditions d'exercice

Activité nomade – Travail avec horaires irréguliers selon nécessités de service (amplitude période estivale 7h - 18h20) – Contact avec un public sensible –
Contraintes posturales articulaires et gestes répétitifs – Exposition aux intempéries, au bruit, aux poussières et aux vibrations –
Port de charges – Travail en extérieur et sous circulation

Rémunération

statutaire + régime indemnitaire (selon groupe métier) + CNAS

Consulter l'offre en ligne et postuler